



Syndicat Mixte
Rivière Drôme
& ses affluents

PREFECTURE DE VALENCE
Date de réception de l'AR: 03/02/2022
026-252601307-20220126-DEL_2022_03-DE

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 20
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 20
Date de convocation : 06/01/2022

**DELIBERATION N°3
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2022**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six janvier à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à ALLEX, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Jacques BONNET, Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON, Jean-Louis BAUDOUIN (suppléant de Hélène PELAEZ-BACHELIER)

Communauté des communes du Diois : MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, André GIRARD (suppléant de Christine AURANGE)

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOULLE, Jean-François FAURE (suppléant de Francis FAYARD), Jean SERRET, Cyrille VALLON

Autres présents :

Président invité permanent : CLE du SAGE Drôme : M. Pierre LESPETS

SMRD : Mmes Céline BELBEOC'H, Chrystel FERMOND

CCVD : Mme Sara FREY

Etaient excusés :

Conseil Départemental : Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Agnès FOUILLEUX, Hélène PELAEZ-BACHELIER

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD, Claude AURIAS, Gilbert CHAREYRON, Francis FAYARD, David GARAYT, Jean-Marc PEYRET

OBJET : LOCAUX SMRD : MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT

Comme prévu au Comité syndical du 24/11/21, le SMRD a sollicité officiellement le Département de la Drôme et ce dernier a accepté de revoir sa contribution au projet.

Vu le contexte actuel et les hausses de prix qui pourraient encore intervenir, le Président propose de maintenir l'autofinancement acté le 24/11 à 443k€ et de redonner de la souplesse au projet en cas d'imprévus.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération devient le suivant :

Construction neuve	Dépenses		Région	
	HT	TTC		
Terrain + aménagements	172 365 €	189 293 €		
Bâtiment et mobilier (370m ² à 1800€/m ²)	698 000 €	837 600 €	Région CAR 40% de 771K€HT	309 000 €
MOE 11% et CSPS BCT	139 310 €	167 172 €	Département 40% de 1 058K€HT	423 336 €
Frais maîtrise d'ouvrage (raccordement, géomètre assurances...)	48 665 €	58 398 €	FCTVA (hors terrain)	213 504 €
Souplesse en cas d'imprévus	114 000 €	136 800 €	Autofinancement-Emprunt	443 423 €
TOTAL	1 172 340 €	1 389 263 €	TOTAL TTC	1 389 263 €

PREFECTURE DE VALENCE
 Date de réception de l'AR: 03/02/2022
 026-25260130-2022-026-DEL_2022_03-DE

Il sera recherché un maximum d'économies, y compris pour les coûts de fonctionnement, tout en approfondissant les pistes de financement potentielles.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité moins une abstention :

- APPROUVE le nouveau plan de financement ci-dessus intégrant une ligne d'imprévus ;
- AUTORISE le Président à remplacer le projet déposé auprès des deux financeurs ;
- AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Le Président du SMRD, *empêché*
 Gérard CROZIER

**SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
 DROME ET DE SES AFFLUENTS**

Pascal BAUDIN, vice-président